

Projet 2024 avec les lycées : « Transformations dans les domaines environnemental et numérique à mi-parcours de l'Agenda 2015-2030 des ODD de l'ONU »**Résolution fusionnée de synthèse**

Dans le cadre des journées finales du projet ALNU 2024 en collaboration avec les lycées, une cinquantaine d'élèves des lycées Athénée de Luxembourg, Ecole Privée Fieldgen et Lycée Vauban, répartis en deux grands groupes de travail durant l'après-midi du 22 mai 2024 au Forum Geesseknäppchen à Luxembourg ont délibéré sur la mise au point de deux résolutions. Ces résolutions se basent sur les dossiers, qui avaient été mis au point pendant plusieurs mois par les cinq groupes de travail des élèves dans leurs lycées sur la base d'une feuille de route pour le projet, établie au préalable par l'ALNU. En fonction des résolutions de ces grands groupes de travail inter-lycées, la résolution fusionnée de synthèse suivante a été établie.

A.1 Prise en considération de la situation récente et des améliorations à apporter en relation avec les transformations environnementales dans le bassin du Congo en Afrique.

- Alarmés par la dégradation rapide des écosystèmes forestiers de Bassin du Congo, qui constitue une menace sérieuse pour la diversité mondiale et les services écologiques vitaux qu'ils fournissent
- Ayant à l'esprit qu'il reste encore beaucoup à faire pour préserver ces écosystèmes face aux menaces telles que le réchauffement climatique et l'exploitation minière
- Suggérant qu'il est impératif que les Etats membres des Nations Unies intensifient leurs efforts pour préserver la biodiversité
- Appelant à un renforcement des investissements financiers, permettant de créer plus de corridors écologiques comme le Corridor de Bili-Uéré et de renforcer l'action des associations telles que la Wildlife Conservation Society (WCS)
- Invitant à un renforcement de la coopération transfrontalière et de l'application de directives internationales
- Recommandant un renforcement des solutions contre le braconnage, les constructions et l'agriculture illégales ainsi qu'une augmentation des moyens des gardes forestiers, y compris dans l'utilisation des nouvelles technologies (ex. drones, caméras, satellites)
- Souhaitant qu'une voix soit donnée aux populations autochtones.

A.2 Prise en considération de la situation récente et des améliorations à apporter en relation avec les transformations environnementales dans les zones naturelles européennes de type 'Natura 2000' au Luxembourg, notamment la zone naturelle du Grengewald.

- Soulignant que des lacunes persistent, notamment en termes de gestion des sites et de conservation des habitats et des espèces
- Rappelant que la fragmentation des zones met en péril les espèces migratoires
- Appelant à protéger davantage les zones afin de préserver les espèces, les forêts et les sources d'eau
- Recommandant une intégration des technologies numériques telles que la surveillance par satellite, les systèmes d'information géographique (SIG) et les applications mobiles pour une meilleure collecte de données et une prise de décision plus éclairée
- Soucieux de la promotion d'un tourisme écologique et de la sensibilisation du public avec des panneaux de prévention, des indicateurs pour suivre l'évolution des zones (Mullerthal).

B.1 Prise en considération de la situation récente et des améliorations à apporter en relation avec les

transformations numériques par rapport à l'inclusion et la coopération numériques.

- Constatant que, dû à la digitalisation, une grande partie des populations subit des inégalités, surtout entre les pays développés et ceux en voie de développement, car elles n'ont majoritairement pas accès à Internet
- Alarmés par le fait que des droits de l'homme ne sont plus respectés comme le droit à la vie privée
- Envisageant une intégration des sources d'énergie renouvelable dans le développement des infrastructures numériques pour minimiser l'impact sur l'environnement
- Soulignant l'importance de la coopération internationale pour promouvoir une inclusion numérique globale et durable et accroître l'investissement dans les infrastructures numériques dans les pays en voie de développement, par exemple par le financement de câbles sous-marins et de liaisons satellites pour garantir une connectivité stable et abordable pour la population.

B.2 Prise en considération de la situation récente et des améliorations à apporter en relation avec les transformations numériques par rapport à l'intégrité de l'information, la mésinformation, la désinformation... , notamment sur les plateformes numériques.

- Soucieux de l'émergence de fausses informations qui menacent la cohésion sociale et la confiance du public dans les médias, créant une confusion et souvent influençant négativement l'opinion publique
- Constatant l'importance de la vérification des informations et de leurs sources
- Rappelant que le greenwashing représente une menace pour l'intégrité de l'information en induisant les consommateurs en erreur sur les pratiques environnementales des entreprises
- Suggérant le renforcement de la formation numérique dans l'éducation, y compris pour éviter des mauvaises influences et développer un esprit critique
- Appelant au renforcement de la coopération internationale pour le développement de normes et la mise en œuvre de réglementations plus stricts visant à préserver l'intégrité de l'information et la diversification des contenus, tel que le règlement sur les services numériques de l'Union Européenne, y compris en relation avec l'utilisation d'algorithmes et le développement de l'intelligence artificielle
- Insistant sur la promotion de l'indépendance des médias et le soutien à des initiatives de journalisme indépendant.

Dans le contexte de cette résolution, la volonté d'appui à quelques institutions et programmes internationaux a été exprimée :

- Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ; L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ; le programme REDD+ ; La Wildlife Conservation Society (WCS) ; Les Directives européennes sur les Oiseaux et les Habitats ; L'Union Internationale des Télécommunications (UIT).